

1 ASSISTANT CHIRURGIEN VASCULAIRE SERVICE CHIRURGIE VISCÉRALE

Expériences et compétences souhaitées

Docteur en médecine

DES en Chirurgie générale

DEMC de chirurgie vasculaire ou ayant accompli 2 années sur 2

Ancien titulaire DES

Il devra maîtriser les techniques suivantes : chirurgie vasculaire et endovasculaire, endoprotèses artérielles, traitement et suivi de l'artéropathie athéromateuse et des anévrismes, prise en charge et suivi des diverticules artériels, correction et suivi des fentes artérioviscérales des fémoropopléales, traitement et suivi des varices, soutien de l'angiologie pour les consultations « pose et instructions difficiles »

Fonctions et missions attendues

Participation à l'ensemble des activités du service

Participation à la permanence des soins

Collaboration aux activités universitaires et aux missions développées par le service au sein des autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie

Conditions de candidature

Conditions générales : les candidats au poste d'assistant doivent :

1. Être de nationalité française, avoir obtenu des engagements accrus pour la France et applicables en Nouvelle-Calédonie, ou être ressortissant de l'un des États membres de la communauté européenne ou d'Israël
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle-Calédonie
3. Ne pas être l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. S'engager à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement ou, à défaut, d'organiser temporairement sa résidence assurée par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les besoins supérieurs à dix personnes

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.